

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

• Charpentier bois

CAP - Niveau 3 - Professionnel qualifié

RNCP35113

Date d'enregistrement : 23/05/2020

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35113/>

Version janvier 2024

Aptitudes & objectifs :

Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

Formation :

Bloc de compétence 1 : Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier | Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir et optimiser les quantitatifs | Compléter des processus de réalisation

Bloc de compétence 2 : Fabriquer un ouvrage

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage | Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Installer son poste de travail, les outillages | Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier | Effectuer des opérations d'entretien courant

Bloc de compétence 3 : Mettre en œuvre un ouvrage sur chantier

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier | Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant | Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

Bloc de compétence 4 : Français - Histoire-Géographie - Enseignement moral

Bloc de compétence 5 : Mathématiques - Physique-Chimie

Bloc de compétence 6 : Éducation physique et sportive

Bloc de compétence 7 : Prévention - Santé - Environnement

Bloc de compétence 8 : Langue Vivante Étrangère

Bloc de compétence 9 : Arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative)



Perspectives métiers :

Charpentier

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : examen en CCF / Ponctuel
Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins - Conseils de classe individuels semestriels - Cahier de liaison - Visites en entreprise
Accessibilité ou possibilité d'adaptation aux apprenants en situation de handicap

Poursuites d'études : MC Zingueur - Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente - Bac Pro Technicien constructeur bois - Bac Pro Techniciens d'études du bâtiment option A études et économie - Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés - Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre - Bac Pro Technicien Menuisier - Agenceur - BP Charpentier Bois - BP Couvreur - BP Maçon

Prérequis : Être âgé de 16 ans ou 15 ans avant le 31 décembre si le candidat est issu de 3ème

Modalités d'accès : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise
Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Durée :

420h par an (1 à 3 ans)

2 semaines en entreprise / 1 semaine au CFA

Tarifs :

À partir de 16,81€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF

Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :

Véronique Prado - Référente Handicap

v.prado@cma65.fr

05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Carole Jan

c.jan@cma65.fr

05 62 56 60 60

Contact École des Métiers :

Marie-Pierre Tugaye - apprentissage

m.tugaye@cma65.fr

05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle

m.bertrand@cma65.fr

05 62 44 11 88

Les + de la formation à l'EDM 65 :

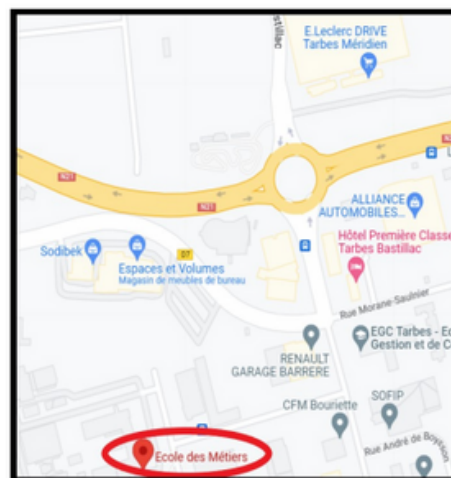
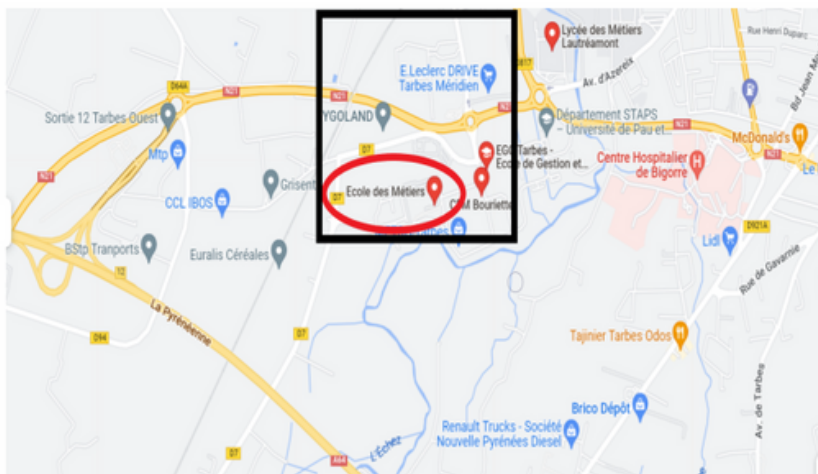
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer de l'École des métiers
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière CAP Charpentier bois



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version janvier 2024

École des Métiers

1 rue Pierre Latécoère 65000 Tarbes

edm65@cma65.fr | 05 62 44 11 88

SIRET : 13002793100216 | NDA : 76311030031